REUNION 12

Réunion du groupe de travail de Solidarité Paris Centre à l'Agora Emmaüs sur le projet de Bagagerie des Halles

Présents: Françoise Aba (Accomplir, ATD Quart Monde, Conseil de Quartier du 2ème), Bernard Blot (Accomplir et volontaire à la Soupe Saint-Eustache), Elisabeth Bourguinat (Accomplir), Jean-Claude Cadin (Conférence Saint-Vincent de Paul, paroisse Saint-Germain L'Auxerrois), Daniel Chasteauneuf (SDF quartier des Halles), Gary Drahmani (SDF du quartier des Halles), Bernard Dubois (SDF du quartier des Halles), Richard Fleury (SDF quartier des Halles), Patrick Guimonneau (SDF du quartier des Halles), Anne Hémar (Accomplir), Jeanne Kalt (habitante du 1er), Madeleine Maillet-Coune (Conférence Saint-Vincent de Paul, paroisse Saint-Germain L'Auxerrois), Gilles Pourbaix (Accomplir), Marie-Paule Renaud (SDF Quartier des Halles), Bruno René-Bazin (La Clairière), Marie-Ange Schiltz (Accomplir), Bruno de Sentenac (La Clairière).

Excusés: Michelle Boisson (Les Morts de la rue et association L'un est l'autre), Martine (SDF Quartier des Halles, Accomplir), Laetitia Mougenot (Accomplir), Patrick Roburin (Conseil de quartier Vivienne-Gaillon, 2ème), Chantal Speth (Conseil de quartier du 2ème), Hugues Templier (Accomplir), Pierre Tibouville (Conseil de quartier des Halles), Arnaud Vignon (Commission solidarité du 2ème).

1) Point sur les dernières démarches et rendez-vous

16/06/06

Nous avons comme prévu rencontré Alain Le Garrec à la SEM Paris Centre. Participaient à l'entretien : Pierre, Françoise, Bruno, Daniel, Bernard, Anne, Richard, Charles, Marie-Paule, Hugues et Elisabeth. L'entretien a été très positif, car nous avons pu répondre à certaines inquiétudes d'Alain Le Garrec et il s'est déclaré tout à fait favorable à notre projet. Il se propose :

- de nous aider à obtenir un RV à l'Hôtel de Ville avec Mme Stievenard, Mme Stambouli mais aussi la personne qui est en charge de ces questions au cabinet du Maire de Paris, et ce avant la fin de ce mois,
- de demander à Marie-Pierre de La Gontrie (adjointe en charge des associations, responsable de la création des Maisons des Associations) de nous autoriser à visiter les locaux (Pavillon des Arts + Halte-garderie),
- de nous procurer les plans de l'ensemble de ces locaux pour que nous puissions avoir une idée un peu précise de leur configuration.

19/06/06

Le bureau d'Accomplir a rencontré Thierry Wahl, directeur de la SEM Paris Centre, pour lui poser des questions « techniques » sur les différents équipements du Forum et la programmation dans le cadre du projet de rénovation. Cela a été l'occasion de lui expliquer de façon détaillée quelles étaient les caractéristiques du local que nous cherchons pour la

bagagerie, et de lui préciser en quoi celui de l'ancienne halte-garderie nous paraît particulièrement adapté.

20/06/06

Richard et Elisabeth ont présenté le projet de bagagerie au conseil de quartier des Halles. Nous avons patiemment attendu sur les bancs réservés au public, et Richard a été d'une patience admirable car la séance a commencé à 18h30 et nous n'avons pris la parole qu'à... 22h30 ! Il faut dire que c'était le tout dernier point d'un ordre du jour chargé. Pierre Tibouville et Bruno de Sentenac, membres en titre de ce conseil et participants au projet, étaient restés jusqu'au bout pour s'assurer que tout se passerait bien. Ce qui a été le cas : la seule opposition sérieuse pouvait venir de la présidente de l'association "Vivre aux Halles" (qui organise les illuminations de la rue Montorgueil notamment), car elle m'avait dit dans une autre réunion qu'elle était "totalement opposée à ce projet", mais son inquiétude venait de ce qu'elle croyait qu'on accueillerait tous ceux qui se présenteraient et que la capacité de la bagagerie serait beaucoup plus importante. Quand elle a su qu'il n'y aurait que 50 usagers au maximum et qu'il s'agirait d'habitants du quartier et d'adhérents, elle a semblé rassurée. Je redoutais également une autre personne, la présidente de "Sauvons les Halles", une association sécuritaire née il y a quelques mois qui réclame qu'on "débarrasse la place des Innocents de la racaille et des SDF qui donnent le mauvais exemple à nos enfants", mais il se trouve qu'elle venait d'essuyer un camouflet (le conseil s'est opposé à une manifestation commerciale qu'elle voulait organiser sur cette place) et qu'elle est partie avant la fin de la réunion. Le maire du 1er a renouvelé le soutien qu'il apporte au projet, à deux conditions : que les associations spécialisées du quartier soient étroitement associées (j'ai rappelé qu'elles feraient partie du CA) et qu'un comité de suivi soit mis en place avec les riverains comme cela a été le cas pour la rue des Bourdonnais et pour le centre d'accueil des toxicomanes dans la rue Saint-Denis, de façon à détecter et à résoudre très vite les éventuels problèmes, ce qui ne pose bien sûr aucune difficulté.

21/06/06

Rencontre avec Jean-Claude Cadin, président de la Conférence Saint-Vincent de Paul de la paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, et Madeleine Maillet-Coune, trésorière de la conférence. Cette association organise une fois par mois un repas pour une trentaine de personnes vivant dans la rue, et propose également d'autres services (aide juridique, aide pour remplir les papiers, aide auprès de la Banque de France pour les personnes surendettées, bons de vestiaire notamment). Jean-Claude Cadin a donné son accord pour entrer au CA de notre association (collège des associations spécialisées).

Rendez-vous à l'Hôtel de Ville

Nous n'avons toujours pas réussi à obtenir un rendez-vous. Si nous n'y parvenons pas avant la finalisation du dossier, nous enverrons le dossier terminé et demanderons un RV pour cet été ou au plus tard la rentrée.

2) Sondage pour connaître les disponibilités des volontaires

Un sondage sur les disponibilités des bénévoles a été préparé par Hugues Templier, Daniel Chasteauneuf et Patrick Roburin. Les présents sont invités à le remplir, et à cette occasion plusieurs remarques sont faites :

- ce formulaire a essentiellement une valeur de sondage pour nous faire une meilleure idée de la disponibilité des volontaires : il faut le remplir comme si c'était pour

- commencer le mois prochain, et nous ferons les réajustement nécessaires au moment où la bagagerie ouvrira effectivement ;
- pour les vacances, il faut le remplir si on en a une idée précise, sinon il faut indiquer combien de semaines, approximativement, on part par an ;
- pour les créneaux horaires, dans l'immédiat le créneau du matin serait de 7h à 9h, le créneau du soir de 20h à 22h;
- certains ne veulent pas s'engager sur un jour précis mais sont prêts à venir en jour par semaine en précisant lequel peu de temps avant, ou encore à dépanner au pied levé s'ils sont libres, c'est très utile à savoir aussi : ceux qui peuvent s'engager sur un jour fixe constitueront la "base" sur laquelle nous construirons le planning, les autres viendront en appoint et seront probablement tout aussi indispensables ;
- au cours de la discussion il est apparu qu'il serait préférable d'avoir pour chaque jour un responsable du matin et un du soir, donc 14 responsables ; si une personne se porte volontaire pour être responsable, nous considèrerons que c'est pour le créneau (matin ou soir) qui correspond à la disponibilité qu'elle a indiquée.

Daniel récupère les formulaires remplis sur place et va les dépouiller avec Hugues.

Ceux qui souhaitent remplir ce formulaire (annexé à ce compte-rendu) peuvent

- soit l'envoyer par mail (scanné) à huguestemplier@wanadoo.fr,
- soit indiquer dans leur mail comment ils souhaitent le remplir et l'envoyer également à huguestemplier@wanadoo.fr,
- soit le déposer dans la boîte aux lettres de Gilles Pourbaix au 49 rue Saint-Denis (c'est juste à côté de la place des Innocents et la boîte est accessible directement de la rue),
- soit l'apporter à la réunion de mardi prochain (18h-19h à la Pointe Saint-Eustache),
- soit l'envoyer par courrier à Hugues Templier 25 rue de La Reynie 75001 Paris.

3) Finalisation du dossier

Françoise et Elisabeth ont évoqué les points à modifier dans le dossier.

Points principaux:

- ajouter « qui est inacceptable » après « Ce service n'est pas considéré comme une façon de les maintenir dans leur situation », pour bien marquer que nous ne nous résignons pas à ce que des personnes vivent sans domicile;
- il a été proposé aux SDF de faire figurer leurs noms de famille dans les listes de participants et les présents sont d'accord ;
- points concernant les statuts : voir ci-dessous ;
- suggestion d'emplacement : outre l'emplacement à proximité du futur commissariat de police, est suggéré l'espace libéré par la suppression des trémies Coquillière et Berger du jardin ;
- lecture à haute voix du règlement intérieur de la bagagerie, contresigné par la personne du CA qui donnera les explications au nouvel usager ;
- test grandeur nature préalable à l'ouverture de la bagagerie, aussi longtemps que nécessaire, avec la dizaine de SDF qui ont participé au montage du projet ;
- suppression des services associés douches et lave-linge, et correction du budget en conséquence ;
- l'usage des toilettes, lavabos et machines à café est réservé aux adhérents de l'association;

- dans les cas de bagages abandonnés, non seulement les papiers d'identité mais les documents personnels seront conservés ;
- ajout d'une rubrique sur le partenariat avec les associations et la possibilité de bénéficier de personnels détachés fournis par ces associations ;
- dans le budget, ajout de la possibilité de recevoir des subventions (par exemple des conseils de quartier) dans la rubrique « recettes ».

4) Finalisation des statuts de l'association

Nom de l'association

Les noms proposés la dernière fois sont rappelés ; s'y ajoutent :

La main des Halles

Bagagerie Centr'Halles

La Malle des Halles

Pose ton sac

Libérez-vous

Bienvenue aux amis de la rue

Un premier tour de table est fait, les propositions retenues sont les suivantes :

Mains libres: 5 suffrages

Pose ton sac:

Bagagerie des Halles:

Voyageur sans bagage:

Bienvenue aux amis de la rue:

Pause bagage aux Halles:

Bagage rencontre:

1

Un deuxième tour de table est fait entre les trois premiers :

Mains libres: 7
Pose ton sac: 3
Bagagerie des Halles: 5

(1 abstention)

Un troisième tour entre les deux premiers :

Mains libres: 8
Bagagerie des Halles: 7

(1 abstention)

Il est convenu de refaire un vote entre ces deux propositions lors de la réunion de mardi (voire une troisième si une idée géniale surgit d'ici là).

Objet

Un débat a lieu sur le préambule. D'après Bruno de Sentenac, le préambule sert surtout à expliciter en termes non juridiques ce qui motive l'association et quel est son projet. Pour Bernard D, le préambule ne fait pas partie des statuts, il n'est pas déposé en préfecture. Elisabeth souligne que lors des demandes de subventions, par exemple, on ne demande que l'objet de l'association : il faut donc veiller à tout soit dit dans l'objet. Il est finalement

convenu de ne pas rédiger de préambule pour l'instant : ce pourra être fait dans le document qui servira à présenter l'association pour les futurs adhérents.

Une autre discussion porte sur la nature exacte de l'objet. Si l'objet de l'association est uniquement d'offrir une bagagerie, nous pourrions proposer un service de « consigne SNCF » et être en règle avec nos statuts. Le but d'insertion et d'inclusion n'apparaît pas comme une option ou un « à côté », mais vraiment comme fondamental. Il est donc convenu de faire apparaître de façon très explicite ce triple objet.

Le texte est corrigé de la façon suivante :

L'association N ??? est conçue dans un esprit de partenariat et de solidarité entre les ADF, les SDF et les associations spécialisés oeuvrant en faveur des SDF et des personnes en situation précaire. Son objet comprend trois éléments indissociables :

- 1) Les SDF (personnes Sans Domicile Fixe) sont handicapés et stigmatisés par leurs bagages, et ils peuvent les perdre ou se les faire voler. L'association N ??? offre à ses adhérents SDF la possibilité de les déposer chaque matin et chaque soir, en toute sécurité, dans une bagagerie située dans le quartier des Halles, gérée de façon participative avec eux et en partenariat avec les associations spécialisées du quartier.
- 2) Ce service n'est pas considéré comme une façon de les maintenir dans leur situation, qui est inacceptable, mais au contraire comme un atout pour faciliter leur insertion grâce à la réappropriation de leur autonomie et à un travail en réseau avec les associations spécialisées dans les dispositifs d'insertion pour ce public.
- 3) La bagagerie est également destinée à favoriser leur inclusion dans le quartier grâce à un accueil personnalisé et au développement de liens sociaux avec les ADF (personnes Avec Domicile Fixe) membres de l'association.

Siège social

A terme, le siège social sera la bagagerie. Dans l'immédiat, il pourra être situé au domicile du président lorsque celui-ci aura été élu.

Membres

L'idée d'avoir deux catégories de membres (actifs et donateurs ou bienfaiteurs) paraît très bonne, mais le fait de n'accorder qu'une voix consultative aux membres donateurs paraît trop limité : il faut au moins qu'ils puissent voter lors de l'AG. En revanche seuls des membres actifs pourront siéger au CA.

Un nouveau débat a lieu sur la cotisation. Elisabeth propose de dispenser les membres actifs (SDF et ADF) de cotisation : le fait qu'ils signent le règlement intérieur et/ou la charte des volontaires peut tenir lieu d'adhésion. Bernard Blot signale que les volontaires de la Soupe Saint-Eustache ne paient pas de cotisation. Bruno de Sentenac estime que les volontaires, qui consacrent du temps bénévole à l'association, pourraient en être exonérés.

Françoise insiste sur la nécessité que tous les adhérents soient à égalité et pour cela paient une cotisation.

D'après Bruno, l'existence d'une cotisation est obligatoire sur le plan légal pour adhérer à une association¹.

Françoise signale en outre que l'association Accomplir avait eu des difficultés à obtenir une subvention à une époque où sa cotisation était jugée trop faible (5 euros, aujourd'hui 10).

Marie-Ange propose une solution en trois volets :

- une cotisation « de base » à 1 euro
- une cotisation « de soutien » à 20 euros
- une cotisation « bienfaiteur » à partir de X euros (50 ?).

Daniel est radicalement opposé au principe d'imposer une cotisation, même d'1 euro, pour les SDF qui n'ont strictement aucune rentrée d'argent.

Gary lui suggère de ne pas en faire un point d'opposition qui pourrait retarder la création de la bagagerie, dont les SDF ont tant besoin. Lui-même serait prêt à payer 20 euros ou même davantage pour être sûr que ses affaires sont en sécurité. Il a déjà dû faire refaire son passeport une dizaine de fois, et cela lui a coûté une centaine d'euros chaque fois, sans compter les démarches. Il fait remarquer que tous les SDF ne sont pas dans la même situation : certains n'ont rien, d'autres perçoivent le RMI, d'autres ont la possibilité de trouver de petits boulots. Il se dit prêt à se montrer solidaire et à payer la cotisation de Daniel à sa place. Daniel est sur le point de toucher sa retraite, donc personnellement cela ne lui posera pas de problème, mais il n'est pas favorable non plus au fait que quelqu'un paye l'adhésion à la place d'un adhérent : d'après lui, cela crée une relation de « dominant / dominé ».

Françoise propose que ceux qui ne pourront pas payer tout de suite le fassent plus tard, le jour où ils auront de l'argent. Ce serait une « dette d'honneur », comme au jeu. On peut aussi envisager un échelonnement.

Il est convenu de faire figurer dans les statuts qu'il y a une cotisation, et de renvoyer au règlement intérieur pour le montant, les modalités de paiement, et éventuellement les cas d'exonération.

Autres points

Les autres points n'ont pas pu être examinés en détail. Ils reprennent des éléments tirés de statuts « standard », et pourront être corrigés, comme les autres articles des statuts, lors d'une assemblée générale extraordinaire si nécessaire.

5) Prochaines réunions et démarches

La constituante de l'association aura lieu le mardi 27 juin de 18h à 19h à la Pointe Saint-Eustache. Il faudra :

- voter sur le nom de l'association,

¹ D'après le site service-public.fr, ce n'est pas tout à fait le cas : « Les cotisations versées par les membres d'une association constituent l'une de ses ressources et bien souvent l'élément principal de son patrimoine. Toutefois, la cotisation n'a un caractère obligatoire que si les statuts le prévoient expressément. La liberté la plus absolue est laissée aux statuts pour les instituer et en fixer le montant. Le taux de la cotisation peut être différent suivant les catégories de sociétaires (adhérents, fondateurs, bienfaiteurs, etc) mais doit être égal pour tous les membres d'une même catégorie. »

- relire l'article « objet » et l'article « membres » pour être bien d'accord (la première page des statuts, portant le nom et ces deux articles, pourra être réimprimée après la réunion en cas de changement),
- élire le conseil d'administration, qui désignera aussitôt le président, le trésorier, le secrétaire,
- signer les statuts (ceux qui ne pourront pas être là le jour même pourront signer le lendemain ou le surlendemain),
- prendre la « photo de famille » qui figurera sur la couverture du dossier de présentation.

Dans les jours qui suivront nous devrons déposer les statuts à la Préfecture et demander la publication au Journal officiel.

Le Maire du 1^{er} a confirmé son accord pour prendre en charge l'impression d'une centaine d'exemplaires du dossier et Françoise a déjà fait réaliser le devis.

Dès que nous aurons les dossiers et le récépissé de la déclaration en Préfecture (cela ne prend que quelques jours) nous pourrons :

- écrire officiellement au Maire de Paris pour lui présenter notre projet et lui demander une subvention sous la forme d'un local pour notre bagagerie (avec copie aux différents adjoints concernés),
- ouvrir un compte en banque,
- commencer à chercher des financeurs.

BAGAGERIE

SONDAGE POUR MIEUX CONNAITRE LES DISPONIBILITES DES BENEVOLES

Cocher les cases aux endroits appropriés

Lundi 🗆	Ma	rdi 🗌	Mer.		Jeudi □		Vend □		Sam.	am. 🗆 D		Dim. □	
Je suis éve Si oui, je p				-			che:	[□ OUI		□ NON		
Responsal Etre responsassociées à volontaires déficit.	nsable of une jobs associ	d'un « jo ournée d iés aux p	our » de ans la s permane	emaine ences d	. En gro e la jour	s, c'es née : i	st s'assur Il faut co	er qu ntacte	'il y a to er les au	ujour tres v	s le nomb olontaires	re de	e
Soir []	Soir 🗆	S	oir 🗆	Soi	ir 🗆	Soi	r 🗆	Soi	r 🗆	Soir		
Matin [Matin □ Matin □		Ma	Matin □		n 🗆 Ma		n 🗆	Matin □		Matin □		
Lundi 🗆	Ma	rdi 🗆	Mer.		Jeudi		Vend		Sam.		Dim. □		
Créneaux Les crénea (plusieurs	ux dan	s lesque	ls je ne			pas as	ssurer de	perm	nanence	sont			
Indiff. \square	☐ Indiff. ☐ In		Ind	iff. \square	Indif	f. 🗆	Indiff. □		Indiff. □		Indiff. □		
Soir [Soir 🗆	Soir 🗆		Soi	ir 🗆	Soir 🗆		Soir 🗆		Soir 🗆		
Matin [] N	∕Iatin □	Ma	Matin □		Matin □		Matin □		Matin □		Matin □	
Lundi 🗆	Ma	Mardi □		Mer. □		Jeudi □		Vend □		Sam. □		Dim. □	
Créneaux Je préfère (plusieurs	dans la	semain	e assure	er le(s)									
Autres : pi	éciser	(vacance	es scola	ires, jo	urs férié	s, etc.):						
Nbre de semaines	Vari		111015	11,111	1,101	- Cuili	0 0 11	1104					
Dans l'ann				onible Avril	pendant Mai	les se	maines s	suivar Aoû	T	Oc	t Nov	De	ec
Dáriada d	☐ 3 fois sur 5												
bagagerie,	avec u	ne régul	arité m	oyenne	sur l'an	née d	e: 🗆	3 fois	s sur 4,				
Je souhaite	faire l	□ aucui	ne, 🗆 1	1, 🗆 2	, □ 3,	□ 4 p	ermane	nces d	de 2 heu	res ch	aque sem	aine	à la
	_	nanence											

Je laisse mon nom pour être éventuellement contacté par les enquêteurs pour plus d'information :